

COMMUNIQUÉ

CHSCTM : UN NOUVEAU PASSAGE EN FORCE DU MINISTÈRE SUR LES LYCÉES PROFESSIONNELS

Le SNUEP-FSU et les syndicats de la FSU ont demandé d'inscrire le projet de réforme des lycées professionnels à l'ordre du jour du CHSCT ministériel du mardi 11 octobre. L'administration a refusé au prétexte fallacieux que des concertations sont en cours et que la réforme n'est pas arbitrée. Il devient urgent que les administrations accordent leurs violons car la ministre a confirmé, en audience FSU, que les éléments socles de cette réforme étaient non négociables et qu'ils s'appliqueraient dès septembre 2023 : l'augmentation des stages, la révision des cartes de formation au prisme des besoins économiques locaux, la répartition locale des volumes horaires disciplinaires et le dispositif collège.

Le ministère de l'Éducation nationale méprise les personnels et laisse à penser que ceux-ci ne comprendraient pas le projet de réforme... Le SNUEP-FSU, avec la FSU, ne laissera pas faire. Si les deux ministères *Travail* et *Éducation nationale* persistent à vouloir imposer leur projet dévastateur à la rentrée prochaine alors ils ont l'obligation d'appliquer l'article 3 du décret 2019-1441 qui les somme de présenter aux instances une étude *d'impact prévisionnelle de la restructuration sur l'emploi, les compétences, les organisations, la santé et les conditions travail*.

Cette réforme des lycées professionnels est structurelle et va modifier en profondeur nos métiers, nos postes et l'organisation de nos établissements – le président s'étant lui-même exprimé sur les reconversions nécessaires des professeurs de disciplines professionnelles. Le mot « *prévisionnelle* », précisé dans cet article 3, les engage donc à réaliser au plus vite une étude d'impacts qui ne peut et ne doit ni être esquivée ni être réalisée une fois les arbitrages décidés autoritairement.

Ces passages en force de la part du ministère démontrent une fois de plus que sur la méthode comme sur le fond et l'objectif de ses projets, la pratique ministérielle de ce gouvernement pour l'Éducation nationale s'inscrit dans la continuité du précédent quinquennat. Le SNUEP et la FSU appellent les collègues à être nombreux et nombreuses en grève le 18 octobre et dans les manifestations et rassemblements pour réussir cette première étape et obtenir le retrait de ce projet de réforme des lycées professionnels.

Paris, le 11 octobre 2022